



## RUR@CT

### **Comité de pilotage transnational du 18 septembre 2008 à Bruxelles**

#### Compte-rendu de la réunion

##### Pièces jointes

- liste des participants

Le comité de pilotage a réuni 27 personnes représentant 12 Etats-Membres et 20 Régions européennes. Au niveau institutionnel, la Commission européenne était représentée (DG REGIO) ainsi que l'Assemblée des Régions d'Europe.

Parmi les actualités récentes du réseau, la DG REGIO a confirmé son intérêt, son soutien et son souhait de coopération renforcée avec le réseau RUR@CT notamment à travers la nomination de Patrice BAILLIEUX comme personne référente en charge du suivi de RUR@CT au sein de la DG REGIO.

Concernant les adhésions, 19 Régions sont d'ores et déjà officiellement membres du réseau, et 9 ont l'intention de signer la charte très prochainement. Même si la procédure d'adhésion est gratuite et simple, la décision politique de s'engager et participer aux activités du réseau RUR@CT, nécessite parfois certains délais. Pour mémoire, le réseau RUR@CT est ouvert en permanence avec une possibilité d'adhérer à tout moment pour les Régions intéressées.

Après un bref rappel du calendrier global de la mise en œuvre opérationnelle du réseau ainsi que des orientations méthodologiques validées lors de la réunion précédentes du 10 juillet 2008, les différents points suivants à l'ordre du jour ont été abordés.

## 1. Validation du guide méthodologique pour le transfert d'expériences

Dans la nouvelle version du document, des précisions ont été apportées notamment sur les résultats opérationnels attendus au terme de chacune des étapes, afin de les cadencer et mieux cadrer le processus de transfert.

Concernant le processus bilatéral, le rôle de la Région exportatrice n'est pas suffisamment détaillé en terme d'accompagnement du transfert (niveau d'implication en terme d'expertise, de conseil auprès de la Région importatrice). Des éléments d'informations générales à ce sujet pourront être trouvés dans la fiche n° 3.

Compte-tenu du caractère empirique et expérimental de la démarche et de la nature théorique du document, il a été convenu que son contenu aura vocation à évoluer, dans la mesure où il pourra être enrichi et complété sur la base des enseignements méthodologiques des premiers processus de transferts qui seront réalisés. Une première version stabilisée du guide méthodologique sera communiquée dans le courant du mois de novembre.

## 2. Restitution des fiches 1 & 2 des 30 bonnes pratiques sélectionnées dans la 1ère liste

Le contenu des différentes fiches n'a pas donné lieu à discussion dans la mesure où les documents ont été envoyés un peu trop tardivement pour des raisons de contraintes logistiques et de coordination difficile dans des délais très courts.

A ce jour 28 fiches n°1 et 16 fiches n°2 sont disponibles en français et en anglais. Les autres fiches sont en cours d'élaboration ou de traduction et seront communiquées dès que possible à l'ensemble des Régions partenaires en attendant l'intégration de leur contenu dans la base de données qui devrait en faciliter la consultation via internet.

## 3. Proposition d'une architecture graphique et fonctionnelle pour le futur site internet

La Région Limousin et l'entreprise SITER chargée de la réalisation du site internet, ont présenté un projet de maquette du site avec les différentes rubriques et leurs contenus en terme d'informations textuelles et de fonctionnalités.

La Région de Sicile a évoqué la nécessité d'une version multilingue du site. La Région Limousin a rappelé que le site serait intégralement en anglais et en français (y compris l'ensemble des fiches 1 et 2 accessibles dans la base de données), mais que l'architecture informatique était conçue pour intégrer d'autres versions linguistiques par la suite. Il n'y a donc pas de problèmes de compatibilité technique, en revanche pour des raisons de contraintes budgétaires, il appartient à chaque Région partenaire du réseau de financer la traduction des contenus du site dans sa langue nationale, puis de les transmettre au webmaster qui se chargera de les intégrer.

La rubrique « IMPORTER » (réservée aux membres du réseau RUR@CT) a ensuite fait l'objet d'une présentation et d'une discussion spécifique dans la mesure où l'utilisateur pourra y trouver un outil partagé de suivi des processus de transfert en cours, afin de permettre à chacun d'avoir connaissance de l'ensemble des activités du réseau, en complémentarité des échanges qui seront possibles dans le cadre des futurs séminaires thématiques et/ ou méthodologiques.

Cet outil présente donc un intérêt sur le plan de la démarche collective du réseau, mais aussi sur le plan individuel dans la mesure où il s'agit également d'un tableau de bord opérationnel calqué sur les différentes étapes du guide méthodologique, et permettant des systèmes d'alerte ou d'aide technique en cas de blocage à certaines étapes.

Ce type de fonctionnalité a été considéré comme utile et intéressant par les Régions présentes, notamment la Bavière et la Basse Normandie qui ont insisté sur la nécessité de privilégier un outil flexible et simple d'utilisation afin qu'il ne soit pas perçu comme contraignant. Il est évident que ce type d'outil a vocation à faciliter les processus de transfert en les rendant plus compréhensibles et plus lisibles auprès des membres du réseau. Là encore, tout comme le contenu du guide méthodologique, la structure fonctionnelle de cet outil est de nature évolutive, dans la mesure où il pourra être adapté et amélioré si nécessaire par la suite.

Concernant le cas particulier où une Région du réseau a identifié une bonne pratique qui l'intéresse, mais qui n'est pas répertoriée dans la base de données, le système informatique permettra d'envoyer un message d'alerte au webmaster (Région Limousin) afin de proposer l'évaluation de transférabilité de cette bonne pratique et l'intégration des fiches 1 et 2 dans la base de données. Cette fonctionnalité aura l'avantage de promouvoir une mise à jour ciblée et « sur mesure » de la base de données en fonction des besoins et priorités des Régions membres du réseau. Les participants ont approuvé et validé à l'unanimité l'architecture proposée par l'entreprise SITER.

#### 4. Examen de la 2<sup>ème</sup> liste et sélection prioritaire de 20 nouvelles bonnes pratiques à analyser

Le deuxième listing recensait 66 bonnes pratiques provenant majoritairement de projets INTERREG IIIC et des propositions faites par les Régions RUR@CT, conformément aux orientations prises lors de la réunion du 10 juillet dernier. Malgré la relance effectuée via la collaboration de l'Assemblée des Régions d'Europe, l'enquête prospective européenne n'a pas eu un grand succès probablement en lien avec la période estivale de congés. Sur le plan de la représentativité géographique, ces 66 bonnes pratiques sont issues de Régions représentant 18 Etats Membres différents. En outre elles couvrent tous les champs thématiques du thésaurus de manière bien équilibrée.

Un premier classement a été effectué, en prenant en compte les centres d'intérêts des Régions présentes, mais compte tenu de l'envoi tardif du fichier, un délai supplémentaire d'une semaine a été laissé à chaque Région pour définir ses choix prioritaires, dans le cadre d'une consultation par internet élargie également aux quelques autres Régions n'ayant pas pu participer à cette réunion. La synthèse des demandes exprimées par chaque Région a été opérée par la Région Limousin, et la liste des bonnes pratiques retenues prioritairement figure en annexe. Pour mémoire, les autres bonnes pratiques ne figurant pas dans cette liste pourront être valorisées être intégrées ultérieurement à l'analyse dans le cadre de la mise à jour mensuelle de la base de données.

## 5. Présentation du contexte stratégique de la mise en œuvre du réseau RUR@CT

La DG REGIO représentée par Patrice BAILLIEUX, a rappelé l'intérêt porté par les services de la Commission Européenne pour l'initiative RUR@CT, dans la mesure où les avancées méthodologiques et opérationnelles du réseau sont en phase avec les réflexions menées sur les évolutions futures des politiques européennes notamment sur les questions de cohésion territoriale dans le cadre du « Livre Vert » en cours d'élaboration.

Concernant la nécessaire complémentarité avec l'approche LEADER et le réseau rural européen en cours de mise en place, il a été rappelé l'importance de mettre l'accent sur la dimension régionale et le caractère transférable dans le choix des bonnes pratiques à analyser et à intégrer dans la base de données.

Sur le plan des perspectives financières, la DG REGIO a rappelé que les opérations transférées avaient vocation à être programmées dans le cadre des PO « convergence » ou « compétitivité » de chaque Région, sous réserve de vérifier la cohérence thématique des axes stratégiques. Une labellisation RUR@CT de ces opérations pourra éventuellement accompagner cette démarche de programmation afin de rendre lisible et prioritaire le financement des opérations transférées.

Concernant l'ingénierie et l'expertise nécessaires à la réalisation des différentes étapes du processus décrit dans le guide méthodologique, plusieurs options sont envisageables mais les trois principales sont les suivantes :

- autofinancement sur le propre budget de la Région importatrice si les coûts estimés ne sont pas trop élevés
- mobilisation de financements INTERREG IVC à condition que la méthodologie soit calquée sur RUR@CT et que le projet soit sélectionné (exemple du projet RURALAND qui n'a pas été retenu mais qui a toutes ses chances pour le 2<sup>ème</sup> appel à projets)
- programmation sur un axe ou une mesure de coopération interrégionale au sein du PO FEDER « convergence » ou « compétitivité » des Régions importatrices susceptibles de faire ce choix volontariste.

Cette dernière option est possible juridiquement en référence à l'article 37-6b du règlement 1083/2006 portant dispositions générales sur les fonds structurels. Elle constitue une possibilité intéressante que les Régions du réseau doivent considérer de près, dans la mesure où la révision mi-parcours des Programmes Opérationnels (PO) en 2010 devrait permettre aux Régions qui le souhaitent d'intégrer un axe (ou une mesure) de coopération dans leur PO à l'instar du choix ambitieux de la Région Limousin qui permet de financer l'animation la coordination et la mise en œuvre du réseau RUR@CT grâce à une enveloppe FEDER directement disponible et mobilisable au niveau régional.

A titre d'information et d'exemple, l'axe de coopération interrégionale du PO FEDER Limousin représente un budget de 4 millions d'euros sur 7 ans dont 1 million d'euros est réservé à RUR@CT.

## 6. Prochaines étapes opérationnelles et inauguration officielle des outils

### **=> Octobre 2008 - Novembre 2008**

- Mise en ligne sur internet d'un prototype du futur site web avec la possibilité pour chaque Région membre du réseau de tester les différentes fonctionnalités notamment l'accès à la base de données (rubrique « CONSULTER ») et l'outil de suivi du transfert des bonnes pratiques (rubrique « IMPORTER »).
- Elaboration et traduction des 30 fiches n°1 et n°2 du 2<sup>ème</sup> listing

### **=> Décembre 2008**

- Envoi de toutes les fiches disponibles aux Régions membres du réseau
- Phase de test et de validation du site internet et de la base de données
- Consultation des Régions sur les intentions de transfert (choix des bonnes pratiques à importer au regard des priorités de chaque Région)
- Envoi des invitations officielles pour le séminaire d'inauguration des outils (février 2009)

### **=> Janvier 2009**

- Synthèse de la consultation sur les intentions de transfert
- Préparation du séminaire d'inauguration des outils RUR@CT

### **=> Février 2009**

- Séminaire d'inauguration des outils RUR@CT (Bruxelles, date à définir) avec présence de représentants politiques (élus régionaux) et institutionnels (Commission Européenne, ARE, CCRE, Comité des Régions...)
- Lancement officiel des premiers transferts de bonnes pratiques

*La date du séminaire d'inauguration des outils RUR@CT à Bruxelles en février 2009, sera communiquée dès que possible, afin de permettre à chaque Région partenaire de mobiliser leurs représentants politiques.*